

ENSEIGNEMENT MEDICAL NIVEAU II

STCW 95 - Tableaux A-VI/4-1 et A-VI/4-2

Prérogatives

Enseignement médical de niveau I (EM I)

doit être validé par toute personne désignée pour dispenser les soins d'urgence ainsi que par toute personne désignée pour assurer la responsabilité des soins médicaux à bord des navires de commerce de jauge brute inférieure à 500 UMS ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes et des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage.

Formation

36 heures de cours

UV-FCPSMM, 24 heures

FCPSMM 1 (E 2) savoir effectuer un bilan

FCPSMM 2 (E 6) savoir contrôler une hémorragie, traiter des plaies, des brûlures

FCPSMM 3 (E 7) savoir assurer la liberté des voies aériennes ;
savoir traiter en urgence une noyade, une hypothermie

FCPSMM 4 (E 8) savoir effectuer une ventilation artificielle avec matériel

FCPSMM 5 (E 9) savoir effectuer une oxygénothérapie, un massage cardiaque externe

FCPSMM 6 (E 10) savoir effectuer des immobilisations

FCPSMM 7 savoir relever un blessé, le brancarder au moyen de la gouttière Bellisle et le préparer en vue d'un hélitreuillage

UV-SE travaux pratiques 5 heures

SE 1 : Savoir respecter les règles d'asepsie, savoir nettoyer une plaie et utiliser un antiseptique, savoir poser des bandelettes ou agrafes à suture, savoir effectuer un pansement

SE 2 : Savoir mesurer la pression artérielle, savoir mesurer la température corporelle, savoir effectuer une analyse d'urines avec bandelette réactive multi paramètres, savoir mesurer la glycémie sur sang capillaire avec bandelette réactive

SE 3 : Savoir administrer un médicament en pulvérisation orale, inhalation, nébulisation, savoir préparer une injection parentérale, savoir effectuer une injection sous-cutanée, une injection intramusculaire

UV-CT, 7 heures

comportant deux modules, l'un théorique, l'autre pratique :

CT 1 : Organisation de soins à bord des navires
(durée : 2h environ)

CT 2 : Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade
(durée : 5h environ).

Sanction

La formation est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au code STCW 95

INS.E.I.T.

Espace Nikaia

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél 04 97 18 11 33

Fax 04 93 18 02 01